

**Envoi par courriel**

Le jeudi, 21 avril 2011

M. François Therrien  
Porte parole collectif SEMO  
(courriel : [ftherrien@aei.ca](mailto:ftherrien@aei.ca))

Monsieur,

Comme vous le savez, plusieurs de nos députés ont été très actifs localement sur cette question. Certains enjeux que vous soulevez concernent les juridictions de l'Assemblée nationale (ex. santé et éducation).

Dans les champs de responsabilités du gouvernement fédéral, nous exigeons qu'Industrie Canada consulte au minimum les municipalités lors de l'implantation de nouvelles antennes de télécommunications et qu'elle respecte la volonté du milieu.

Par ailleurs, devant la multiplication des antennes de télécommunication et le recours aux technologies WIFI, nous croyons qu'il serait pertinent de revoir les études et la réglementation les concernant.

Par ailleurs, vous trouverez plus de détails concernant nos politiques dans la section « plateforme électorale » de notre site web : [www.parlonsqc.org](http://www.parlonsqc.org)

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



Dominic Labrie  
Adjoint au contenu, Bloc Québécois  
3730, Crémazie Est, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2A 1B4